

Proposition de Soins infirmiers IRRECEVABLE pour l'AG du mercredi 24 octobre

De : **AGECVM SECRÉTARIAT** (agecvm@hotmail.com)
Envoyé : 22 octobre 2012 08:22:04
À : berg.audrey@hotmail.com
Cc : Externe de la Riva, Rose (vieux-saumon-insouciant@hotmail.com); Information Dubé-Lavigne, Jérémie (jeremie.dube-lavigne@hotmail.com); Pédagogie Belmihoub, Kacim M. (kacimbelmihoub@gmail.com); laureanne.p@hotmail.com; shawn_b_ball@hotmail.com; chupobolle@hotmail.com; fana_rock@hotmail.com; karine_rouleau@hotmail.fr; provost.gab@gmail.com; catherinecurneylavoie@hotmail.com; nicholas.proulx@hotmail.com; tommy_belisle@hotmail.com; charlesh.nadon@gmail.com; b.leclerc@hotmail.ca; karine_91_@hotmail.com; fatma92@hotmail.com; any-clade92@hotmail.com; baby_love_amoureux@hotmail.com; melo_27@hotmail.com; benjamingoupil@hotmail.com; william_misq@hotmail.com; maria_moun@hotmail.com; gilbertsaumur@hotmail.com; gabriel.hernandez003@gmail.com; ce.stlouisdupuis@gmail.com; melissa.pinsonneault@gmail.com; marynebelanger@gmail.com; but-iholdyou.inmyheart@hotmail.com; antrado_tm@msn.com; courrier@lebagou.org; comite.libertad@gmail.com; l.ange.pic@hotmail.com; clovis458@gmail.com; isobel.cully@gmail.com; mona-kathrine@live.ca; benoitrobi@hotmail.com; sherley820@hotmail.com; mp_chaps@hotmail.com; kidskate@hotmail.com; loic.b19@hotmail.com; votre_cetil@hotmail.com; auclair.simon@hotmail.fr; mij.cvm@gmail.com; laurie_halle@hotmail.com; virge.gauvin@hotmail.com; marianne589@yahoo.fr; beaucheminlaurence@hotmail.com; frankytheguy@hotmail.ca; alxe.hebert@gmail.com; felixgm_oi@hotmail.com; comite.tts.cvm@gmail.com; laurence_dupont@hotmail.com; boby131313@yahoo.ca; alexisn brabant@hotmail.com; bouda0@hotmail.com; emibeau@hotmail.com; laugau45@hotmail.com; bertrand.desrochers@hotmail.com; langues.cvm@gmail.com; oli778@hotmail.com; cp.voyer@hotmail.com; soy-sonya@hotmail.com; gabriellebb@videotron.ca; mauvelunel@gmail.com; grrr_1000@hotmail.com; vieuxdragoncvm@gmail.com; thibodeau_at@hotmail.com; elianedeslaur187_@hotmail.com; charbonneau.ariane@gmail.com; jollymauve@yahoo.ca; lydia.risi@hotmail.com; envirocvm@gmail.com; wowlie@hotmail.com; marcoux.jm@gmail.com; casselot_antoine@hotmail.ca; mollychayer102@hotmail.com; marcandre.f@hotmail.fr; antoinest001@aol.com; esther.lachance@live.ca; carl.boisvert@hotmail.com; soriashadow@hotmail.com; stephanecomtois@hotmail.com; abeille-2@hotmail.com; gabrielle.valade@hotmail.ca; antartique@live.ca; jrménard@hotmail.fr; julien.sirois@hotmail.com; hulk_sun.99@hotmail.com; nadejdam@yahoo.ca; capitaine_buzz@hotmail.com; 0433275@cvm.qc.ca; the_wisdomteller@hotmail.com; kitcat92@hotmail.com; emilybegin@hotmail.fr; edouardgariépy@hotmail.com; madeleine.tjiu@hotmail.ca; animation.interculturelle@hotmail.com; cds.cvm@gmail.com; jervlav_2@hotmail.com

Bonjour,

Selon la [Charte](#) de l'AGECVM, les droits, pouvoirs et responsabilités de l'Assemblée générales sont:

3.2 DROITS, POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

L'Assemblée générale doit:

- A) Approuver ou rejeter les statuts et les règlements régissant l'Association;
- B) Déterminer les orientations générales de l'Association, ses positions politiques;
- C) Approuver ou rejeter les prévisions budgétaires de l'Association présentées par le/la responsable à la trésorerie du Bureau exécutif;**
- D) Déterminer le montant de la cotisation étudiante de l'Association;
- E) Déterminer si elle déclenche un référendum d'affiliation ou de la désaffiliation de l'Association à une coalition, une fédération ou une association nationale.
- F) Entériner les membres du Bureau exécutif.

Donc, ce sont des prévisions budgétaires (point C) et non des budgets précis pour certain comité que l'AG doit approuver

Ce que le comité Soins infirmiers peut faire, s'il estime que le montant global alloué à l'ensemble des comités de concentration dans la proposition budgétaire est trop faible, c'est **amender cette proposition budgétaire** pour augmenter ce montant tout en signalant où ce nouvel argent pour les comités de concentration serait amputé

Le seul lieu pour discuter en détail (point D) de ces budgets de comité est la Table de concertation:

4.6 POUVOIRS ET DEVOIRS

- A) Recueillir les revendications des membres et entreprendre les démarches nécessaires à leur traitement;
- B) Convoquer et préparer des Assemblées générales;
- C) Voter des budgets jusqu'à 3 000 \$, sans le vote préalable de l'Assemblée générale, si elle le considère dans l'intérêt collectif des membres. Cette procédure ne peut être utilisée qu'en cas d'urgence lors d'une réunion de la Table de concertation (voir article 4.8), et devra être adoptée aux deux tiers (2/3). Un compte-rendu de cette dépense devra être fait à l'Assemblée générale suivante.
- D) Amender et adopter la ventilation des budgets de dépenses de la vie étudiante;**
- E) Ne voter des propositions incluses en 3.2 que conditionnellement à l'entérinement par une future Assemblée générale;
- F) Former un comité de suivi;

- G) Procéder à l'application de la politique d'embauche des employé-e-s de l'AGECVM (annexée à cette charte), c'est-à-dire de procéder à l'embauche des employés directs (voir 10.1).

Ainsi votre proposition telle que formulée

d'un budget de 5000\$ pour le A-51 de l'automne 2012 pour le financement du Projet Sénégal en Santé avril 2013 et le bal des finissants de 2013

est irrecevable en Assemblée générale

En attendant, n'oubliez pas de **déposer au secrétariat ou par courriel votre demande budgétaire sur ce [formulaire](#) pour la session A12 avant le vendredi 26 octobre 2012, 17h00**

Pour votre information

Étienne Philippart

Secrétaire permanent

AGECVM

From: berg.audrey@hotmail.com
To: agecvm@hotmail.com
Subject: Proposition pour l'AG du mercredi 24 octobre
Date: Sun, 21 Oct 2012 19:35:09 -0400

Bonjour,

Les soins infirmiers du cvm ont une proposition pour l'assemblée générale du mercredi 24 octobre.

Proposition d'un budget de 5000\$ pour le A-51 de l'automne 2012 pour le financement du Projet Sénégal en Santé avril 2013 et le bal des finissants de 2013

Merci beaucoup
Audrey Bergeron